



République Française

Département  
du Nord

Nombre de membres		
Afférents au Conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	15
Pour	Contre	Abstention
19	0	0

Date de convocation  
Le 11 JUIN 2021

Objet de la délibération

Personnel communal – Evolution  
du tableau des effectifs

N° 2021//CM06-D08

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture

le 02/07/2021

Envoyé en préfecture le 02/07/2021

Reçu en préfecture le 02/07/2021

Affiché le 02/07/2021

ID : 059-215901281-20210617-202106D08-DE

Extrait du  
Des délibérations de  
Commune de Capinghem

Séance du 17 juin 2021

L'an deux mil vingt et un le 17 juin, à 19 heures et 00 minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur MATHON, Maire de la commune.

Présents : Ch. MATHON, MC.FICHELLE, A.TRICOIT, V.PARABOSCHI, T.WIDHEN, G.TRAPASSO, S.DUMORTIER, F.TREDEZ, E.BARBAY, JM.CLERFAYT, A.KIMOUR, K.UDRY, J. AGNIERAY, P. MOUCHON, G. OUDAERT,

Absents excusés avec pouvoir :

G. CHATEAU >pouvoir à S. DUMORTIER, N. ROUBAUD >pouvoir à K. UDRY  
V. DUCOURAU >pouvoir à Ch. MATHON , M. WALICKI >pouvoir à T. WIDHEN

Absents excusés sans pouvoir : /

Secrétaire de séance : A. TRICOIT

Entendu l'exposé du Maire,

Vu le tableau des effectifs du personnel communal,

Considérant la nécessité de mettre à jour le nombre de postes de ce tableau des effectifs suite aux possibilités d'avancement de carrière des agents communaux,

Le Conseil Municipal, après délibération, **DECIDE** à l'unanimité de :

↳ **CREER** un poste d'animateur principal de 2<sup>e</sup> classe à temps complet, un poste d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet, un poste d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet, deux postes d'adjoint d'animation principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet, trois postes d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet

↳ **DE SUPPRIMER** un poste de rédacteur principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet

↳ **ARRETER** le nouveau tableau des effectifs du personnel communal comme suit :

Filière/grade	Situation actuelle	Affiché le 02/07/2021	Nouvelle situation
<b>Filière administrative</b>			
Attaché	1 temps complet		1 temps complet
Rédacteur	2 temps complet		2 temps complet <sup>(1)</sup>
Adjoint administratif principal de 1 <sup>e</sup> classe	1 temps complet	+ 1 temps complet	2 temps complet
Adjoint administratif principal de 2 <sup>e</sup> classe	0 temps complet	+ 1 temps complet	1 temps complet
Adjoint administratif	4 temps complet		4 temps complet
<b>Filière animation</b>			
Animateur principal de 2 <sup>ème</sup> classe	0 temps complet	+ 1 temps complet	1 temps complet <sup>(1)</sup>
Adjoint d'animation principal de 2 <sup>ème</sup> classe	0 temps complet	+ 2 temps complet	2 temps complet
Adjoint d'animation	6 temps complet		4 temps complet 1 temps complet <sup>(1)</sup> 1 temps complet <sup>(2)</sup>
<b>Filière technique</b>			
Agent de maîtrise principal	1 temps complet		1 temps complet
Agent technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	0 temps complet	+ 3 temps complet	3 temps complet
Adjoint technique	5 temps complet		3 temps complet 1 temps complet <sup>(1)</sup> 1 temps complet <sup>(2)</sup>

(1) Poste non pourvu

(2) Ces postes seront supprimés lors d'un prochain conseil municipal après avis favorable du Comité Technique du CdG59

Le Conseil Municipal DONNE ACTE à Monsieur le Maire de la présentation du compte-rendu de l'exercice de ses délégations.

Fait en séance, les jours, mois et an que dessus,

Christian MATHON,  
Maire de CAPINGHEM

